

Handidactique

Comité départemental de la Charte Romain Jacob – Orne Mardi 08 avril 2025 CPAM de l'Orne - Salle du Conseil

Présents : Jean-Marie DE JACQUELOT et Sophie CAVAILLES (Fondation Normandie Générations), Annie DEPERROIS (CHU Rouen), Olivier LAGUNEGRAND, Maurice DOLBECQ et Alexandra FONTAINE (APF France Handicap), Karine FOUCOIN et Dany MERIEL (CPTS Orne Est), Eva GÂTEL et Magalie LEGRAS (CHICAM), Corinne GUITTET-REMAUD et Emmanuelle ODINET-RAULIN (ARS Normandie), Elisa RAMOND (Croix Rouge Française), Stève LANDELLE (Envie Autonomie), Paméla LE MAGNEN (RSVA), Yveline LELANDAIS (Fondation ANAIS), Paul LEMENAGER (UC IRSA), Thierry MATHIEU et Jean-Claude ORY (ORNEODE), Barnabé RICHARD (La Providence), Pascal ROSSOLINI (UGE CAM Normandie), Marie WATTIAU (Handi'chiens), Yannick RAPICAULT (Harmonie Mutuelle), Bruno LIBERT (Président du Conseil)

Pour l'association Handidactique : Luca CICU (UGE CAM Normandie), Romain DUBOIS (CPTS Orne Centre Saosnois) et Matthieu FRÉLAUT (CPAM de l'Orne), co-délégués

Excusés : Rabbi KOKOLO (CH de Mortagne), Emmanuel KLEIN (Caf de l'Orne), Patrick SORIA (Fondation ANAIS), Nathalie PAULMIER (La Providence), Philippe VAN-HOORNE (Association des maires de l'Orne), Jeanne-Marie DE CHAMPS (Fondation Normandie Générations), Benoît REMARS (UC IRSA), Marine BOUCHARD (HAD Pierre Noal), Dr Eric ANGER (CPTS Orne centre Saosnois), Fabienne BRUN (CHICAM + ORNEODE), Marie-Pierre STAUB (Croix Rouge Française), Hélène De VANSSAY (CPAM 61)

1. TOUR DE TABLE : projets de chacun

Luca CICU (UGE CAM)

Le groupe UGE CAM a développé des outils de sensibilisation à destination des structures. Ils sont à disposition pour ceux qui sont intéressés (voir mail envoyé en préparation du comité).

Il est important de pouvoir décliner la charte au travers d'actions concrètes ; le fait d'avoir des référents handicap dans les structures sanitaires serait déjà un premier pas.

Romain DUBOIS (CPTS Orne centre Saosnois)

Le temps des professionnels de santé est très contraint, c'est pourquoi les formations pour une meilleure compréhension des handicaps doivent être réalisées sur un temps adapté. Effectivement, la nomination de référent sera déterminante pour faire avancer les projets.

Rabbi KOKOLO (Directeur adjoint du CH de Mortagne) (Éléments fournis avant la réunion car excusé)

Les principales actions mises en place en 2024 ont été :

- La formation « sensibilisation au handicap » pour une dizaine de soignants et agents d'admission,
- La mise en place d'un groupe de travail interne au CH,
- La désignation d'une référente handicap.

Matthieu FRÉLAUT (CPAM 61)

La CPAM en partenariat avec le RSVA et l'ARS met en place une action sur les visites blanches dans les cabinets d'imageries médicales pour les personnes en situation de handicap, soit en établissement SMS ou milieu ordinaire.

Stève LANDELLE (Envie Autonomie)

Par définition Envie Autonomie côtoie le handicap et les personnes autour qui n'ont pas la formation ou les solutions face au handicap pour la région Normandie. Il s'agit d'apporter une information aux aidants pour aider l'accessibilité la vie quotidienne des personnes vivant avec un handicap.

Dans ce cadre, la charte est un appui, via l'aide au remplissage du questionnaire qui est complexe.

Enfin, il faut noter la parution le 17 mars 2025 du décret permettant la prise en charge du matériel remis en bon état d'usage par la sécurité sociale.

Emmanuelle ODINET-RAULIN (ARS Normandie)

Il existe des dispositifs dédiés pour la prise en charge des soins somatiques courants des personnes vivant avec un handicap soit avec déplacement ou dans le cadre du « aller vers ».

Il en existe 6 en Normandie mais malheureusement aucun en l'Orne (coordination et offre de consultations bucco-dentaires, gynéco, ophtalmo, dermatologie...)

Il est donc important de pouvoir améliorer le dispositif sur les consultations.

Il existe par contre handigynéco, qui permet l'intervention de sages-femmes libérales dans les MAS. Il y a aussi des ateliers usagers et professionnels, sur la vie affective ou les violences contre les femmes ouverts aux hommes et aux femmes.

Développement sur toute la région / Formation de 3 jours

Les référents handicaps dans les établissements sanitaires se développent. Ils sont obligatoires depuis 2021 et visent à faciliter le parcours patient.

Une référente régionale vient d'être nommée, Madame DEPERROIS, avec comme établissement porteur le CHU Rouen.

Annie DEPERROIS (CHU ROUEN)

Elle est donc la nouvelle référente handicap en soutien à l'ARS pour apporter son concours pour l'accès aux soins somatiques des personnes vivant avec un handicap.

Elle a en charge l'animation en région du réseau des référents handicap au sein des GHT fonctions depuis 1^{er} octobre 2024.

Elle est en phase de rencontre et d'audit pour voir le fonctionnement et les attendus des référents. Il y a déjà eu une journée de rencontre le 13 mars 2025 sur handiconsult.

Concernant l'animation des référents handicap, un état des lieux est en cours (nombre, activités, formations, recensement des besoins et des actions mise en œuvre).

A ce jour, tous les établissements n'ont pas mis en place de référent.

La prochaine réunion régionale des référents handicap aura lieu le 17 juin 2025 à Rouen.

Eva GATEL (directrice adjointe du CHICAM)

Le CHICAM travaille sur l'adaptation des parcours gynéco et dentisterie.

Il y a plusieurs axes de travail : sur le matériel principalement mais également sur les formations, la compréhension des lieux et l'amélioration des documents. Des financements ont été obtenus pour l'accessibilité des lieux.

Concernant le référent handicap, la dynamique a été relancée. Un COPIL est en cours de création et des groupes de travail vont être créés. Comme à Mortagne, un travail sur la formation est en cours, via l'identification des acteurs pour proposer des actions de formation et de sensibilisation. L'idée est d'améliorer les choses via des actions concrètes dans tous les pôles, sur l'ensemble du parcours patient de l'entrée à la sortie.

Thierry MATHIEU (Président d'ORNEODE)

Ce travail sur l'interconnaissance est important plus particulièrement au sujet des personnes avec un handicap invisible, qui ont des problématiques particulières.

ORNEODE mène actuellement un travail de repositionnement en interne sur les problèmes d'accès aux soins et d'accompagnement en fonction de l'état de santé des personnes ou des critères d'âge afin de pouvoir généraliser une réponse globale. Ainsi, on constate qu'en matière d'accompagnement des déficients intellectuels, la période de l'enfance est bien suivie par la famille mais les problèmes d'accès aux soins apparaissent dans la suite de leur parcours patient.

Par exemple, la prise en charge aux urgences d'une personne autiste en souffrance est problématique : elle ne peut pas attendre 4 heures ! Compte tenu de son expression difficile de la douleur, il faut un accueil particulier.

Mais des progrès sont réalisés avec la mise en œuvre de mon espace santé (MES). En effet en situation d'urgence, les éléments contenus dans Mon Espace Santé sont accessibles par le SAMU et les services d'urgence. Cela permet un gain de temps dans la prise en charge.

Monsieur Dubois (CPTS Orne centre Saosnois) intervient en précisant que l'outil Mon espace santé est la meilleure option pour aider les personnes des TDMD (numériser la carte / aide aux soins / besoins particuliers (doudou ou autre)).

Olivier LAGUNEGRAND (APF France HANDICAP)

APF travaille sur l'accompagnement des personnes à remplir le questionnaire issu de la Charte et notamment en utilisant l'application HANDIFACTION. Elle organise via le dispositif « RePairs aidants » des actions d'accompagnement à l'utilisation de l'outil.

Paméla LE MAGNEN (RSVA)

Le RSVA par définition travaille sur de nombreux domaines :

- Recueil des besoins / enquêtes dans les établissements médico sociaux
- Enquêtes dépistage des cancers
- Identification des acteurs
- Fiche maternité / se garer prendre RDV matériel adapté, formation spécifique
- Accessibilité des cabinets libéraux suivant le handicap
- Dossier sur habitude de vie – loisirs, habillement pour éviter les problèmes
- Pour les futurs PS 2ème année sensibilisation d'une journée formation avec des acteurs en situation de handicap et 5 jours d'intégration dans une structure et journée de restitution
- Action en matière de prévention/ dépistage des cancers (voir supra actions avec CPAM 61)
- Avec l'UC IRSA, mise à disposition d'outils et réalisation de formation
- Handident -> pour le panel prévention, soins, financement de la MSA et collègue formé
- RHBD Médico sociaux et EPHAD

Elisa HAMON (CROIX ROUGE)

La structure réalise essentiellement des Formations sanitaires.

Elle a une mission référent handicap depuis 5 ans afin de permettre l'accès à la formation pour les étudiants en situation de handicap. Ils sont accompagnés pour obtenir la reconnaissance du handicap avec les partenaires.

2. Restitution des ateliers : « quelles actions concrètes facilitant l'accès à la santé des personnes en situation de handicap ? »

Voir en annexe

3. Synthèse et Plan d'actions

1. Connaissance des actions dans l'Orne (dispositif) : l'idée serait d'avoir une plateforme (forme à déterminer) recensant, à date, l'existant, les acteurs et les missions en matière d'accès aux soins des personnes en situation de handicap. Pour cela, on peut s'appuyer sur les travaux du DAC notamment. Cela favoriserait l'interconnaissance et permettrait aux acteurs de terrain de pouvoir relayer ces informations auprès des publics (personnes en situation de handicap, aidants, PS...).
2. Promotion du questionnaire Handifaction dans les ESMS (jeunes) : expérimenter dans une structure une action pour sensibiliser les parents en relais et soutien pour remplir le questionnaire.

3. Consultations dédiées (groupe de travail / pourquoi les aides de l'ARS ne fonctionnent pas dans l'Orne). Quels sont les freins ? : réunir un groupe de travail sous l'égide de l'ARS pour comprendre quels sont les freins à la non réponse aux AMI dans l'Orne et les leviers possibles.
4. Sur le modèle des référents handicap en établissement, expérimenter la mise en place de référent handicap au sein des pôles de santé, dans le cadre d'une CPTS.
5. Dans le cadre du développement de Mon Espace Santé, voir la possibilité d'y intégrer les éléments de synthèse issus des dossiers patients en ESMS pour faciliter la prise en charge dans le cadre des urgences notamment.

4. Conclusion générale par Monsieur LIBERT, président du Conseil de la CPAM61

Il remercie l'ensemble des signataires pour la qualité des échanges. Il constate cependant qu'un acteur majeur est absent de ces échanges. Ce sont les élus, alors que les problématiques pour les personnes en situation de handicap touchent tous champs de vie, par exemple l'adaptation du transport.

**Prochaine date du comité départemental
Mardi 18 novembre 2025 après midi**

ANNEXE

Restitution des ateliers : « quelles actions concrètes facilitant l'accès à la santé des personnes en situation de handicap ? »

Rapporteur : L. CICU

- Constat d'être acteur engagé, remercie les personnes présentes et de faire venir les autres
- Axes de travail : réaliser un dossier unique MDA (lourdeur des docs)
- Comment mettre en place pour éviter l'isolement (contact avec les services soignants)
- Système de consultations dédiés équipement hôpital et penser aux soins tenant compte des problèmes des patients avec les aidants experts des problèmes des malades
- Badge, certification pour reconnaître un référent handicap
- Rendre lisible une plateforme sur les actions existantes (partenariat) benchmark
- Urgence = check up (consultation globale)
- Liens SMS et sanitaire = mettre des aides sur certaines pathologies

Actions avec des moyens moins importants et déclinable rapidement

Rapporteur : R. DUBOIS

2 BLOCS : FORMATION / COMMUNICATION

- FORMATION

Sensibilisation formation aux handicaps
Dispositifs liés et appuis aux aidants (MES)

Evaluation des douleurs
Consultations dédiées des soins somatiques
1 référent dans toutes les structures pour faire un lien

PRÉVENTION

Solutions mobiles
Renforcer le transport (partagé, bénévole)

- COMMUNICATION

FALC
RSVA docs à diffuser
Cartographie
Centralisation partagée

ANIMATION DU RESEAU par la Comité de la Charte Romain Jacob

ARS demande des besoins

Rapporteur : M. FRÉLAUT

4 AXES

- Avoir un document sur l'existant (plateforme) interconnaissance entre les différents acteurs (actions sur le handicap)
- Questionnaires -> résultats importants (manque de réponses par rapport aux enfants)
Manque de possibilité de s'exprimer (apporter des éléments riches sur les difficultés)
- Appels à projet (financement) fonds existants non mobilisés (informer les référents)
- Réflexion sur le parcours urgence à moyen et long terme

Mon Espace Santé

Docs patients (doudou ou autre chose) - structure Handi'chiens pour aider et faire face aux différents problèmes

Dossiers patients ORNEODE (DUI) l'intégrer dans mon espace santé / courrier à faire au DG de ORNEODE